

## **SAMEDI 5 MAI 2018**

### **11e Assemblée générale annuelle**

L'assemblée générale des membres de l'AQDMD aura lieu le samedi 5 mai 2018 de 10 h à 12 h, aux Habitations Nouvelles Avenues, 6450 boul. Pie IX à Montréal. Nous comptons sur votre présence : réservez cette date à votre agenda.

---

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée générale.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mai 2017 et suivi.
4. États financiers 2017.
  - a) Présentation des états financiers 2017 et questions.
  - b) Nomination du comptable externe.
5. Présentation du rapport d'activités de 2017 et objectifs pour 2018.
  - a) Rapport d'activités de 2017.
  - b) Présentation et discussion sur les prises de position de l'AQDMD. (Document adressé par courriel)
  - c) État des lieux dans la cause Gladu/Truchon c. Canada et Québec.
  - d) Levée de fonds Cause Gladu/Truchon.
6. Ratification des actes du conseil d'administration.
7. Élection des administrateurs de l'AQDMD et dévoilement des résultats.
8. Conférence et échange : Dre Yvette Lajeunesse. (voir infos ci-après)
9. Levée de l'assemblée.

**Doris Dubreuil**, secrétaire-trésorière  
**Georges L'Espérance**, président

---

## **Conférence de la Dre Yvette Lajeunesse**

Madame la Dre Lajeunesse a été omnipraticienne et est maintenant retraitée depuis un peu plus d'un an. Elle a travaillé à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal pendant 30 ans, principalement au programme de soins de longue durée. Professeure associée au département de médecine de famille et de médecine d'urgence de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, elle est encore impliquée dans l'enseignement de l'éthique et membre du Bureau d'éthique clinique de la faculté.

Entre autres activités actuelles, elle est membre du Groupe de travail en éthique clinique, du Comité d'éthique de la recherche du Collège des médecins et du Comité de protection et de représentation des personnes inaptes ou protégée au Curateur public. Elle participe également au programme de formation en éthique des résidents en neurologie de l'Université de Montréal en regard de deux thèmes, soit l'évaluation de l'aptitude ainsi que l'aide médicale à mourir dans le cadre des maladies neurodégénératives.

Lors de sa conférence, elle nous entretiendra des sujets suivants en lien avec les demandes d'aide médicale à mourir (AMM) et les directives médicales anticipées (DMA) chez les personnes susceptibles de présenter des pertes cognitives par démence.

- Quelles sont les étapes de la détérioration cognitive et physique chez les patients atteints de démence de type Alzheimer?
- Comment s'assurer des aptitudes d'un patient dans les premières phases de la maladie?
- Quels sont les écueils éthiques dans la décision d'AMM faite en DMA?
- Pistes de réflexion pour l'AMM demandée par DMA?